

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —
 II Le carême à la basilique. — III Le carême à Notre-Dame. — IV
 Mgr Legal. — V Vendredi saint et premier vendredi du mois. —
 VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII Soeurs de Cha-
 rité de la Providence: vêtue et profession religieuse. — VIII Prières
 des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 28 mars

On annonce :

Les divers offices de la semaine;
 La collecte de vendredi pour les lieux saints;
 La fin de l'abstinence, samedi midi;
 La fête de Pâques (et la fin du temps pour la communion pas-
 cale);
 La fin des exercices du mois de mars (mercredi).¹
 Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour
 les séminaristes.

NOTE.—1o *Le premier vendredi du mois, cette année, ne compte pas, et la série doit comprendre 10 mois ; 2o C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout) ; ceux qui ne le savent pas par coeur, peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus (debout jusqu'à la Trinité).*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 28 mars

Après l'aspersion, bénédiction, distribution, et procession des rameaux.

On tient son rameau à la main pendant la procession et à la messe pendant (la lecture ou) le chant de la Passion et de l'évangile.

¹ Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront accompli, pendant un mois, ces pieux exercices, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain Pontife.